



Orschwiller, le 26 juin 2024

NOTE D'INFORMATION N° 07/2024

BUREAU DE VOTE



Les 30 juin et 7 juillet 2024 auront lieu les élections législatives.

Pour ces élections, **le bureau de vote sera exceptionnellement déplacé à l'école.**

L'accès au bureau de vote se fera par les escaliers donnant sur la porte d'entrée principale de l'école. La plateforme sur le côté de l'école est à disposition des personnes à mobilité réduite.

LA TRAME VERTE ET BLEUE

En 2022, notre commune a rejoint le dispositif Trame Verte et Bleue porté par la Communauté de Communes de la vallée de Villé. Ce dernier offre la possibilité aux habitants des communes adhérentes de bénéficier de haies, mares et arbres fruitiers à moindre coût.

Une présentation commune des variétés d'arbres fruitiers proposés à l'achat par la Trame Verte et Bleue aura lieu :

À l'espace des tisserands à Châtenois le jeudi 18 juillet à 19 h.

Vous trouverez toutes infos utiles jointes à cette note.

MOUSTIQUE TIGRE

Avec les beaux jours, le moustique tigre est à son aise.

Saviez-vous qu'il lui suffit de quelques millimètres d'eau stagnante dans un récipient pour se développer ? Pour éviter sa prolifération et profiter de vos jardins et balcons, quelques gestes simples suffisent.



Le moustique tigre est aujourd'hui bien installé en France. Particulièrement nuisant et propagateur de maladies infectieuses, il est essentiel de lutter contre sa prolifération sur notre territoire.

Les bons gestes à adopter

Vider 2 fois par semaine les réceptacles extérieurs :

- les coupelles : sous les pots de fleurs et de plantes (dans l'idéal, les supprimer, sinon les remplir complètement de sable ou de gravier)
- les pots : avec réserve d'eau et trappe
- le matériel et la décoration de jardin : pieds de parasols, plis de bâches, nains décoratifs

Ranger à l'abri de la pluie :

- les outils de jardin : brouettes, seaux, arrosoirs
- les contenants : caisses, cendriers, poubelles, pots de fleurs inutilisés
- les divers objets : pneumatiques, jouets d'enfants, gamelles pour animaux
- Jeter les déchets et réceptacles inutiles :
- les boîtes de conserve, gobelets, barquettes
- les déchets de chantier

Couvrir hermétiquement avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un tissu maintenu par un tendeur :

- les récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- les fûts, bidons
- les autres réceptacles pluviaux

Entretien et curer pour faciliter les écoulements des eaux :

- les collecteurs d'eau de pluie : gouttières, chéneaux, rigoles
- les siphons : d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines, de cours
- le matériel : pompes de relevage, systèmes d'arrosage
- les piscines hors d'usage et bassins d'agrément (une autre option : y mettre des poissons)

En résumé, il suffit d'éliminer l'eau de tous les endroits où il peut pondre.

Vous trouverez toutes infos utiles sous :

<https://www.alsace.eu/actualites/lutter-contre-moustique-tigre/>

RÉSIDENCE SÉNIORS

Une nouvelle résidence autonomie à destination des séniors de 60 ans et + ouvrira prochainement ses portes sur l'ancien site de la Manufacture de tabac à Sélestat.

**Nouveau !
à Sélestat**

abrapa

Résidence Autonomie
Appartements à louer
pour les seniors (60 ans et +)

- T1 et T2 disponibles avec **balcons/terrasses**
- Bel espace extérieur
- Nombreuses prestations
- Activités selon vos envies
- À proximité des commerces et du centre-ville
- Une responsable sur place et à votre écoute

Renseignements :
03 88 37 22 42

8A rue de la Manufacture
67600 Sélestat

CINÉMA EN PLEIN AIR

La Junior Association, en partenariat avec le Service Jeunesse de la Communauté de Communes et la Commune d'Orschwiller, vous propose, place de la Chapelle, sa quatorzième édition du cinéma en plein air le **5 juillet 2024**

Animations pour les enfants à partir de 18h
Grand concours de dessin
Petite restauration sur place
Projection du film « **LE GRAND BAIN** » à la tombée de la nuit

Synopsis

Film de Gilles LELLOUCHE de 2018

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gente féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...



GRAND CONCOURS DE DESSIN

organisé par
ASSOCIATION OCFG
Junior Association d'Orschwiller
Place de la Chapelle
le 5 juillet 2024

Thème imposé
Le Cinéma en Plein Air à Orschwiller!

Concours ouvert à tous les enfants jusqu'à 15 ans

2 possibilités :
soit déposer ton œuvre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie d'ORSCHWILLER avant le 5 juillet
soit dessiner le 5 juillet à partir de 18h30 sur place (crayons et papier seront à ta disposition)

N'oublie Pas d'Ecrire au dos de ton dessin

1er prix : ensemble de crayons et accessoires dessin
2ème prix : marqueurs pour tissus
3ème prix : popcorn + boisson

Le jury délibérera et remettra les prix le soir même

Nouveauté : A l'occasion du Cinéma en Plein Air, la Junior Association organise un GRAND CONCOURS DE DESSIN ouvert à tous les enfants jusqu'à 15 ans.

Pour y participer, 2 possibilités :

- Soit déposer l'œuvre sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 5 juillet,
- soit dessiner sur place (crayons et papier à disposition)

Thème imposé : le Ciné en plein air à Orschwiller

Ne pas oublier de noter au dos du dessin le nom, prénom et adresse de l'artiste !

Le jury délibérera et remettra les prix le soir même.

Venez nombreuses et nombreux soutenir notre Junior Association !

Votre commune adhère à la Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu

En 2022, votre commune a rejoint le dispositif TVB porté par la Communauté de Communes de la vallée de Villé. Ce dernier offre la possibilité aux habitants des communes adhérentes de bénéficier de haies, mares et arbres fruitiers à moindre coût.

Ces éléments permettront de préserver et de restaurer les milieux naturels de notre beau territoire, tout en vous faisant bénéficier d'avantages financiers intéressants.

Pour commander, je fais comment ?

Il vous suffit de compléter le document suivant et de le retourner dans votre mairie.

Attention veuillez impérativement indiquer le numéro de parcelle cadastrale du lieu où sera planté le(s) arbre(s) commandé(s), sans cela votre commande ne sera pas validée. (Disponible gratuitement sur Géoportail - cliquer sur la parcelle pour avoir les informations).

À quoi je m'engage en commandant des arbres avec la TVB ?

Vous vous engagez à ce que les arbres soient uniquement plantés sur un terrain situé dans une des communes de la TVB, aux abords ou à proximité d'un verger ou d'au moins un arbre fruitier déjà existant. Les arbres n'auront pas de vocation « financière ».

Lors de la réception de votre commande, les services de la TVB s'assureront qu'elle respecte les conditions environnementales et d'engagement du dispositif. Dans le cas où cela ne serait pas le cas, ils se réserveront le droit de ne pas donner suite à votre demande.

Pour payer, je fais comment ?

La trame verte et bleue fait un achat unique d'arbre pour les 20 communes de son dispositif. Plus la commande générale sera importante, plus nous bénéficierons de réductions auprès des pépinières. Le prix d'un arbre (de 3-4 ans), devrait fluctuer entre 10 et 15 euros en fonction des variétés et des quantités commandées.

Le montant exacte de votre commande vous sera annoncé en fin d'année en même temps que la date et le lieu de récupération des fruitiers.

Le paiement des arbres se fera uniquement par chèque.

Quels sont les arbres que je peux commander ?

Les arbres fruitiers proposés à l'achat avec la TVB sont de vieilles variétés alsaciennes produites localement et relativement rustiques, en haute-tige et demi-tige uniquement. Penser à respecter une distance d'environ 6 mètres entre deux arbres lors de la plantation

Vous êtes un viticulteur et vous souhaitez planter des arbres dans, ou aux abords de vos vignes ?

Contactez la chargée de mission TVB à l'adresse suivante : gaelle.imbert@valleedeville.fr

Une commande spécifique vous est dédiée.

Bon de commande des Arbres fruitiers TVB

Nom/Prénom :

Adresse e-mail :

N° de téléphone :

Coordonnées de plantation des arbres (voir Géoportail)

Nom de la Commune	N° de section	N° de parcelle

POMMIER	Christkindle	quantité :
	Rambourg d'hiver	quantité :
	Reine des reinettes	quantité :
	Boskoop rouge	quantité :
	Maiapfel	quantité :
	Gravensteiner Rellstab	quantité :
	Eichelgold	quantité :
	Bohnapfel	quantité :
	Edelfranke	quantité :
	Belle fleur jaune	quantité :
	Glockenapfel	quantité :
Winter banana	quantité :	

POIRIER	Louise Bonne d'Avranches	quantité :
	Doyenne du Comice	quantité :
	Beurré Hardy	quantité :
	Winterforelle	quantité :
	Conférence	quantité :
	Curé	quantité :

PRUNIER	Quetsch d'Alsace	quantité :
	Mirabelle de Nancy	quantité :
	Reine Claude d'Oullins	quantité :
	Blanche de Létricourt	quantité :
	Reine Claude de Bavay	quantité :

CERISIER	Hâtif de Burlat	quantité :
	Montmorrency	quantité :
	Marmotte	quantité :
	Géant de Hedelfinger	quantité :
	Cœur de pigeon	quantité :
	Noir de Westhoffen	quantité :
Griotte du Nord	quantité :	

AUTRE	Noyer (greffé)	quantité :
	Châtaigner (greffé)	quantité :
	Cognassier	quantité :

Bon à retourner dans votre mairie avant le 31 Août 2024